

Conseil d'école de l'école élémentaire Michel Peyramaure
Vendredi 13 juin 2025

| | | |
|----------------------------|---|---|
| Présents | Municipalité | Mme Doursenne (coordinatrice périscolaire) |
| | Représentants des Parents d'élèves | Mme Couraud, M. Gourgues, Mme Ibanez-Degrad, M. Timbal, M. Chasles, Mme Ferrière Sosta |
| | Enseignants | M. Helstroffer, Mme Laumond, Mme Malochet, Mme Pitous, Mme Passier, Mme Pégourdie, Mme Lesage, Mme Perdereau, Mme Chabrol, Mme Borderie, M. Hercend |
| | DDEN | Mme Chastang |
| | DAR | Mme Tronc (cheffe de service) |
| Absents excusés | Municipalité | Mme Colasson (conseillère municipale) |
| | IEN | Mme Nogue |
| | Représentants des Parents d'élèves | Mme Cognard, Mme Moulin, Mme Goursat, Mme Matéos |
| | Enseignants | M. Nouaille, Mme Guiraud, Mme Besombe, Mme Cochard |
| Absents non-excusés | Représentants des Parents d'élèves | Mme Soulat, Mme Viossange |

Le quorum étant atteint, le conseil d'école est ouvert à 18h00, sous la présidence de M. Hercend, Directeur. Mme Ibanez-Degrad, représentante des parents, et Mme Malochet, enseignante, assurent le secrétariat de séance.

Compte-rendu

1) Bilan année scolaire 2024/2025

A) Effectifs :

Effectif total: 239 élèves

- par classe : CPA : 18 - CPB : 18 - CPC : 18 - CE1A : 21 - CE1B : 21 - CE2A : 17 - CE2 B : 16 - CE2C : 16 - CM 1 A : 23 - CM1 B : 20 - CM2 A : 26 - CM2 B : 25

- par niveau : CP : 54 - CE1 : 42 - CE2 : 49 - CM1 : 43 - CM2 : 51

- par cycle : cycle 2 : 145 élèves - cycle 3 : 94 élèves

B) Fonctionnement :

1) Sécurité : Les 4 exercices réglementaires ont été réalisés : 2 exercices incendie, 1 exercice PPMS-Intrusion et 1 exercice PPMS-Risques majeurs.

2) Dispositif d'Autorégulation : M. Hercend rappelle que ce dispositif permet l'inclusion de 10 élèves TSA et que cela est positif pour eux mais également pour les autres élèves de l'école. Ainsi, certains élèves peuvent être pris en charge par un personnel du DAR dans le cadre de petits groupes (écriture, habilités sociales,...). Les éducateurs interviennent aussi au niveau du groupe classe, par exemple pour des séances sur le thème de l'empathie.

3) Évaluation d'école : M. Hercend rappelle qu'au cours de cette année scolaire, l'école élémentaire Michel Peyramaure ainsi que les écoles maternelles Michel Peyramaure et Pont Cardinal sont concernées par ce dispositif d'évaluation d'école. L'objectif de ce dispositif est d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. Le groupe d'évaluateurs externes, 3 personnels de la DSDEN de Haute-Vienne, est venu en visite dans les écoles le vendredi 9 mai et a présenté un pré-rapport d'évaluation externe le jeudi 5 juin. D'ici la fin d'année scolaire, le rapport d'évaluation d'école sera finalisé par le groupe d'évaluateurs externes et envoyé aux écoles. M. Hercend précise que ce rapport d'évaluation d'école sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2025/2026 et il sera utilisé pour la rédaction du futur projet d'école.

C) Parcours pédagogiques :

1) Parcours artistique et culturel : M. Hercend indique que dans le cadre de ce parcours, les élèves des 12 classes

ont terminé leur programme soit d'école et cinéma, soit des concerts JMF.

Suivant les choix pédagogiques et les possibilités des partenaires, certaines classes de l'école ont bénéficié :

- d'ateliers au musée Labenche
- de la médiathèque de Brive
- de sorties au conservatoire de Brive dans le cadre de présentations de présentations de pratiques artistiques.

2) Parcours citoyen : M. Hercend précise que dans ce parcours :

- La classe de CM2B a bénéficié d'une visite aux archives de Brive pour un atelier sur la première guerre mondiale.

- Les classes de CPB, de CE2C et de CM2A ont eu des échanges inter-générationnels avec des résidents de l'EHPAD voisin de l'école pour différentes actions : loto, certificat d'étude, retour à l'école et fête de la musique. Ces échanges ont été vraiment enrichissants pour tous les participants.

3) Parcours sport et santé : Au cours de l'année scolaire, toutes les classes ont participé au programme de rencontres EPS et à un cycle natation. Concernant l'organisation de la semaine APPN (activités de pleine nature) pour les classes de CM2 au lac du Causse, les enseignantes déplorent une organisation qui n'optimise pas la pratique sportive. Ainsi, sur la journée, les élèves doivent faire les activités aviron et VTT mais ce temps d'activités est réduit à cause d'une organisation avec 2 ETAPS sur la même activité encadrant qu'une moitié de classe. Le conseil d'école demande à la municipalité une révision de cette organisation afin que les élèves puissent bénéficier pleinement des activités possibles grâce à ce site.

4) Sciences et technologie : M. Hercend informe qu'au cours de cette année scolaire, 9 classes de l'école ont pu bénéficier d'un cycle sciences et technologie au CRTS avec l'apport de l'enseignant rattaché à ce dispositif, M. Leal Esteves. Les enseignantes de CE2 déplorent de ne pas avoir pu bénéficier d'un cycle CRTS cette année.

D) Vie de l'école :

M. Hercend rappelle les différents événements de la vie de l'école depuis le dernier conseil d'école :

- Journée nationale de l'autisme : Elle a eu lieu jeudi 3 avril à l'école en partenariat avec une classe de 2nde ASSP (accompagnement soins et service à la personne) du lycée Simone Veil qui possède également un DAR.
- Courir à Brive : Cet événement sportif s'est déroulé vendredi 23 mai et 99 élèves de l'école ont couru au nom à cette occasion. L'école a terminé 2ème au challenge des écoles.

2) Projets

A) Projets pédagogiques :

- Projet Erasmus : Ce projet s'est poursuivi au cours de cette année avec des échanges avec une école d'Odense au Danemark. Une délégation française composée d'enseignants et de personnels du DAR se sont rendus à Odense pendant une semaine en avril. Dans le cadre de la journée de l'Europe, les 12 classes de l'école ont fabriqué « L'abécédaire de l'Union Européenne ». De plus, dans le prolongement de ce projet, l'école va accueillir une classe d'Odense au cours d'un séjour du 16 au 19 juin.

B) Sorties pédagogiques :

Toutes les classes ont bénéficié de sorties à la journée ou de séjours découvertes. Les enseignants de l'école remercient les accompagnateurs qui permettent tout au long de l'année la réalisation de ces sorties.

C) Fête de l'école :

Pour finaliser le projet musique autour du thème « Les émotions » avec Agnès Chassagnac du conservatoire de la ville de Brive, l'équipe pédagogique organise une fête d'école le vendredi 27 juin 2025 à partir de 19h30 dans la cour du cycle 2. Pour cette fête d'école, l'APE mettra en place un point buvette-restauration.

3) Préparation rentrée 2025

A) Effectifs :

L'effectif prévu est de 238 élèves qui est réparti sur 12 classes. Les effectifs restent stables avec l'inclusion de 10 élèves ayant des Troubles du Spectre Autistique dans le cadre du dispositif d'Autorégulation dont 3 entrées.

Par niveau, voici les effectifs :

CP : 49 CE1 : 53 CE2 : 41 CM1 : 51 CM2 : 44

Pour les futurs élèves de CP, M. Hercend précise qu'une réunion-visite de l'école sera organisée lundi 30 juin 2025 à 18h.

B) Organisation pédagogique :

1) Equipe pédagogique : M. Hercend informe que l'équipe pédagogique reste stable et que le seul départ de l'école est Mme Malochet qui sera remplacée par un enseignant qui reste à nommer.

2) Répartitions pédagogiques : M. Hercend précise que les répartitions pédagogiques se décident en conseil des maîtres. Il indique que la répartition qui est envisagée ne sera définitive qu'à la veille de la rentrée 2025 car elle peut subir des changements au cours des mois de juillet et d'août. La rentrée aura lieu le lundi 1er septembre

2025. De plus, il précise que les répartitions des élèves dans les classes se font avec comme critère prioritaire des critères pédagogiques et qu'elles ne seront transmises que le vendredi 29 août en fin d'après-midi.

| | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|---------------------|--|---|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| Effectif | 49 | 53 | 41 | 51 | 44 |
| Nombre de classes | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 |
| Effectif par classe | 16/17 | 17/18 | 20/21 | 25/26 | 22 |
| Enseignants | -M.Helstroffer -Mme Laumond -Enseignant à nommer | -Mme Pitous -Mme Besombe -Mme Pégourdie | -Mme Passier -Mme Lesage | -M.Nouaille -Mme Guiraud | -Mme Perdereau -Mme Chabrol |

3) Dispositif d'AutoRégulation : Pour la rentrée, il y a 3 sorties et, par conséquent, normalement, 3 entrées sur le DAR en classe de CP.

C) Règlement intérieur :

M. Hercend indique qu'il n'y a pas de modification pour la rentrée prochaine.

4) Coopérative scolaire

M.Hercend, trésorier de la coopérative scolaire, informe des bénéfices pour les actions mises en place cette année :

| <i>Opérations</i> | <i>Bénéfices</i> |
|-------------------------|------------------|
| Cotisations | 2 944 € |
| Photos de classe | 1 792 € |
| Tombola USEP | 285 € |
| Marché de Noël | 565 € |
| TOTAL | 5 586 € |

Il rappelle que la coopérative scolaire participe aux financements des sorties scolaires et de matériel pour les classes et que pour cette année scolaire, le budget est à l'équilibre.

Question des représentants des parents d'élèves : Pourquoi la coopérative scolaire ne couvre pas la totalité des coûts des sorties pédagogiques (Cela concerne les 1€ à 2 € de participation demandés pour certaines activités) ? M. Hercend indique que le budget de la coopérative scolaire n'est pas assez important pour prendre en charge la totalité du coût des entrées au cinéma et aux concerts JMF ce qui entraîne une participation ponctuelle. Pour limiter les coûts, il indique qu'il y a la possibilité de supprimer des sorties ou d'augmenter les cotisations. M. Hercend rappelle que les sorties sur le temps scolaire sont obligatoires et que l'impact financier ne doit pas être un obstacle pour les parents et qu'ils sont invités à se rapprocher de l'enseignant si besoin.

De plus, il précise que la coopérative scolaire étant une association USEP, les licenciés sont les élèves de l'école et que, par conséquent, les parents d'élèves peuvent s'ils le souhaitent consulter le cahier de comptes de la coopérative scolaire.

5) Questions matérielles

- Classe CE1A : suite à des travaux, des armoires ont été déplacées et maintenant ne ferment plus → demande de remise en place des armoires

- Classe CPC : pas de store extérieur → demande de pose de store extérieur

- Classes - cycle 3 hors CM2A : stores extérieurs en mauvais état → demande de réparation

- Local EPS – cycle 2 : les portes coulissantes ne coulissent plus → demande d'enlèvement de ces portes

- Cour cycle 2/cycle 3 : suite à la végétalisation des cours, demande d'arrosage des arbres et arbustes.

Mme Doursenne rappelle les aménagements de la cour du cycle 2 réalisés par la Mairie de Brive et indique qu'un tableau d'affichage extérieur et un tableau pour la classe de CE2A ont été commandés.

6/ Questions diverses

A) Fournitures scolaires : Question des représentants des parents d'élèves : Comment sont calculés les besoins en fournitures scolaires au début de l'année par enfant? Et comment sont-elles gérées au cours de l'année scolaire? Sont-elles mises en commun? M. Hercend indique qu'il y a une liste de fournitures en fonction du niveau des classes et que c'est au choix des enseignants tout en restant raisonnable au niveau du coût. Au cours de l'année, il y a une réserve qui est demandée surtout pour les classes de cycle 2 et il n'y a pas de mise

en commun.

B) Étude surveillée : Informations des représentants des parents d'élèves :

Les représentants des parents d'élèves ont lancé un sondage auprès des parents de l'école en avril 2025. M. Timbal en a fait un compte-rendu :

. Il y a eu un bon score de participation : total de 159 réponses : 108 nouvelle version, 51 pour l'ancienne ; Le sondage avait été relancé pour distinguer les réponses des parents dont les enfants vont à l'étude ou non. Soit un score de participation par niveau : CP : 52, CE1: 35, CE2: 34, CM1: 30, CM2: 35

. Globalement, 30% des répondants concernent des enfants en CP (et une répartition de 20% pour les autres classes). Il semblerait que les parents de CP se sentent plus concernés de fait. Par contre on ne note pas de voit pas de facteur "plus l'enfant est grand et plus l'attente sur les devoirs/révisions augmente et donc le taux de réponse croît".

. 87 répondant sur 159 font appel à l'étude bloquée ponctuellement ou plusieurs fois/semaine ; 72 jamais/rarement : pour ces derniers, la capacité ("naturelle" ou "organisée") à récupérer l'enfant à 16h30 domine.

. L'organisation actuelle est considérée comme contraignante au plan horaire et pratique, perfectible à plusieurs points : le temps bloqué semble trop long pour un temps de « révision » alors qu'il est préconisé un temps de travail à la maison bien plus court. Les parents répondants s'interrogent sur le temps restant d'étude qui serait du coup de la garderie en salle ce qui empêche une activité d'extérieur. Les parents souhaiteraient que soit envisagée une d'une partition « étude » / garderie avec une certaine souplesse horaire pour cette dernière. Par ailleurs, les parents n'ont pas de retour d'un adulte sur ce qui a été (bien) fait ou pas au niveau des devoirs, sur ce qui nécessite un suivi supplémentaire avec l'enfant.

Mme Doursenne et les enseignants qui participent à l'étude apportent des éclairages sur ce temps d'étude bloquée : 6 personnes sont mobilisées les lundis, 5 les mardis, 6 les jeudis et 5 les vendredis pour l'école élémentaire. 60 à 70 élèves en moyenne chaque soir sont répartis par groupe de 10 à 14 enfants. La priorité est sur les devoirs en lecture des CP et les personnes assurant ce service s'assurent d'avoir un temps pour chacun. Ce temps bloqué d'1h est à peine suffisant pour avoir le temps de faire le tour de chaque enfant présent. Les enfants qui ont fini un peu plus tôt peuvent s'occuper avec une activité calme : coloriage, lecture ou appui des camarades. Par le passé, les parents pouvaient venir à n'importe quel moment, mais c'était très dérangeant pour le maintien de l'attention et de la concentration.

- Certaines sorties exceptionnelles sont néanmoins possibles.

- Il est à noter que l'une des salles occupée pendant le temps d'étude est la salle dédiée à la garderie. Située dans la cour du cycle 3, elle est équipée d'un visiophone. Malgré le temps bloqué, chaque interruption perturbe la concentration des enfants présents.

- Lors de la discussion a été évoquée la possibilité de mettre en place à l'école Michel Peyramaure une approche expérimentale : les parents pourront choisir entre garderie ou temps d'étude le matin. C'est techniquement possible à l'école. La salle de garderie serait alors utilisée exclusivement pour de la garderie et les salles de classes du cycle 3 pour le temps d'étude. Les parents pourraient venir chercher leurs enfants côté portail CM1/garderie sans déranger les enfants en étude. Mme Doursène superviserait cette partie du temps périscolaire.

- Les représentants des parents d'élèves ont rendez-vous avec la Mairie le mardi 17/06 à 17h. Elles feront un retour sur le sondage et les discussions / propositions qui ont suivis. Pour l'instant, la Mairie ne souhaite pas modifier l'organisation de ce temps périscolaire à l'échelle de la ville.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 19h05.

| Représentant des Enseignants | Représentant des Parents |
|---|---|
| Mme Malochet | Mme Ibanez-Degrand |
|  |  |

Le Directeur M. Hercend

